



*Commune d'Oron*

## **Extrait des décisions de la Municipalité - no 34**

Séance du 18 septembre 2013 ouverte à 8h. - levée à 12h15.

Présidence : M. P. Modoux, Syndic  
Secrétaire : M. J.-D. Graz, Secrétaire municipal  
Municipalité présente : M. P. Modoux, Syndic, M. O. Sonnay, Vice-Syndic, Mme D. Richard-Martignier, Municipale, MM. F. Isoz, T. Menétrey et G. Wist, Municipaux.  
Excusé : M. Daniel Sonnay, Municipal

---

### **Fédération Suisse des Parlements des Jeunes – Easyvote**

Sur demande de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes, la Municipalité décide de poursuivre sa collaboration concernant la distribution de brochures Easyvote aux jeunes de la Commune.

### **Châtillens - Parcelle RF n° 3074 - Fractionnement**

Sur la base du préavis négatif du Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL), la Municipalité décide de rendre une décision négative sur le projet de morcellement qui lui a été présenté.

### **Oron-le-Châtel - Crausaz Alain – Mur – Parcelle RF no 13108**

La Municipalité décide d'autoriser M. Crausaz à aménager un mur sur la parcelle RF no 13108

### **Oron-la-Ville - Beaud Valérie et Christian – Jacuzzi – Parcelle RF no 11083**

La Municipalité décide de donner l'autorisation à M et Mme Beaud d'aménager un jacuzzi sur la parcelle RF no 11083.

### **Oron-la-Ville - Permis de fouille 14/13**

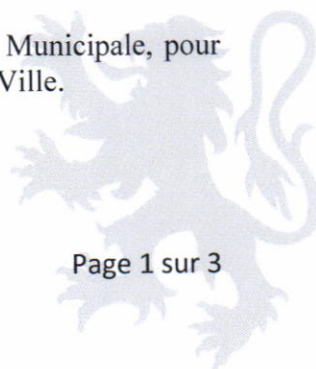
La Municipalité décide d'accorder le permis de fouille 14/13 à Prologis Sàrl concernant le raccordement de l'immeuble Diamant à la Route de Palézieux.

### **Oron-la-Ville - Aux P'tits plaisirs, Chocolats et Vins Villet**

La Municipalité décide de préavisser favorablement sur la demande d'une autorisation simple de débit de boissons alcooliques à l'emporter pour le magasin "Aux P'tits plaisirs, Chocolats et Vins Villet".

### **Municipalité polonaise – Réception**

MM. Menétrey et Isoz, Municipaux, accompagneront Mme Richard-Martignier, Municipale, pour accueillir la délégation polonaise, le 21 septembre 2013 au local du feu à Oron-la-Ville.





*Commune d'Oron*

**Goumaz Arnaud - Prolongation du contrat**

La Municipalité décide de confirmer la prolongation de l'engagement de M. Arnaud Goumaz jusqu'au 31 décembre 2013.

**Maracon - Fourniture d'eau**

La Municipalité décide d'accepter la proposition de nouvelle convention avec la Commune de Maracon pour la distribution de l'eau potable.

**Bossonnens - Raccordement de 2 habitations**

La Municipalité décide de facturer les taxes d'entrée à la Commune de Bossonnens pour le raccordement de 2 habitations sur le réseau communal d'eaux usées.

**Cabinet de vigne - Estimation du bâtiment**

La Municipalité décide de déléguer M. Menétrey, Municipal, pour l'estimation ECA du cabinet de vigne à Corsier-sur-Vevey, le mardi 1er octobre 2013 à 14h30.

**Ecoteaux - Collège – Escaliers**

La Municipalité décide de mandater l'entreprise Marcel Delessert SA pour effectuer des réparations urgentes aux escaliers du collège.

**Groupement forestier Broye-Jorat - Assemblée générale**

La Municipalité décide de déléguer M. Isoz, Municipal, à l'assemblée générale du Groupement forestier Broye-Jorat, le jeudi 26 septembre 2013 à 20 h. à Corcelles-le-Jorat.

**Palézieux - Parcelle RF n° 95 - Chemin d'accès à la STAP VOG**

La Municipalité décide de mandater le Bureau Stuby et Völlmy Sàrl pour préparer le dossier d'enquête concernant la modification du chemin d'accès à la STAP VOG.

**Oron-la-Ville - Le Bourg 9 - Permis de fouille 12/13**

La Municipalité décide d'accorder le permis de fouille à Oronvision pour modifier le raccordement du télé-réseau à la hauteur du bâtiment administratif.

**Routes cantonales - Entretien avec le Service des routes**

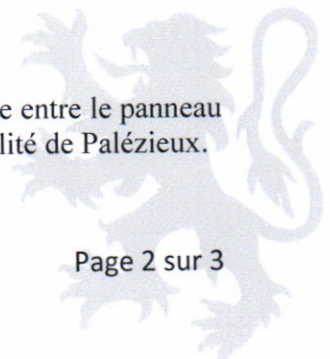
La Municipalité décide de déléguer MM. Daniel Sonnay et Isoz, Municipaux, pour la rencontre sollicitée par le Service des routes le jeudi 3 octobre 2013 à 10 h. pour traiter la problématique de l'entretien du réseau cantonal routier sur le territoire communal.

**Oron-la-Ville - Route de Palézieux 65 - Permis de fouille 13/13**

La Municipalité décide de délivrer le permis de fouille no 13/13 à Swisscom pour des travaux à la Route de Palézieux 65.

**Palézieux - Rue de la Gare - Barrière talus CFF**

La Municipalité décide de confirmer aux CFF qu'elle renonce au projet de barrière entre le panneau d'affichage communal et le B + Rail envisagé à l'époque par l'ancienne Municipalité de Palézieux.





*Commune d'Oron*

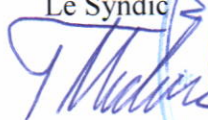
**Ecoteaux - ACV**


Dans le cadre de l'avancement des travaux, la Municipalité décide de facturer un acompte de **fr. 100'000.--** à la Commune de Maraçon pour le financement de la part qui lui revient.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

  
Philippe Modoux

  
Jean-Daniel Graz

